

# « Vague Bleue Eco-conception » », engager les chantiers vers une démarche durable

En se basant sur les analyses du cycle de vie d'un bateau équipé (voile ou moteur) réalisées par l'Université de Bretagne Sud, le réseau EcoNav a élaboré un référentiel d'analyse pour une évaluation éco-nautique de différents types de bateaux. Plus de trente critères « impactants » sur toute la durée de vie d'un bateau ont ainsi été déterminés, sélectionnés puis pondérés en fonction de leurs enjeux environnementaux, technico-économiques et de l'acceptabilité sociale de la filière.

Cette grille met en avant un ensemble de solutions adaptées à la volonté et aux moyens techniques, humains et financiers des chantiers. Ce travail permet aujourd'hui au réseau EcoNav de disposer d'une expertise reconnue au niveau régional et national.

Cette expérience et cette expertise sont aujourd'hui mises à disposition de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne dans le cadre du programme Vague Bleue Eco-conception.

Dès juin 2013, cinq chantiers se sont engagés dans un premier audit qui a permis à EcoNav de faire un état des lieux des démarches, des procédés, des matériaux, de l'engagement des chantiers et de leur volonté ... mais aussi des contraintes économiques et techniques qui se trouvent face à eux dans un tel développement.

Les chantiers Tricat, Bord à Bord, Marée Haute, IDB Marine, Pro Marine se voient aujourd'hui proposés un plan d'action pour s'engager pour une filière nautique durable.

En parallèle, ces chantiers ont suivi des séminaires techniques destinés à renforcer leur compétences dans les domaines de la motorisation électrique, de l'aménagement intérieur ou encore des procédés de mise en œuvre des composites ....

La Région Bretagne à travers le Plan Bretagne Actions Nautisme, impulse et apporte son concours financier.

Ces entreprises bénéficieront début 2014 du droit d'usage et des moyens de communication de la marque « Vague Bleue Eco-conception »® marquant ainsi leur engagement dans une démarche de développement durable.

Les cinq premières entreprises engagées dans le programme se sont vues remettre leur droit d'usage à la marque Vague Bleue Eco-conception, le lundi 9 décembre 2013 au salon nautique de Paris.